

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 26 JUIN 2023

P.V. n° 128
Dossier n° 7

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration relatif à l'évolution de l'organisation du groupement de la Formation dans le cadre de l'adaptation organisationnelle,

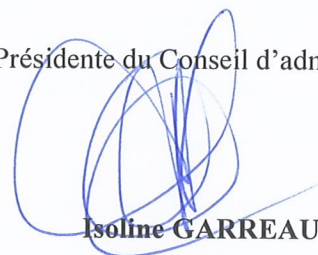
VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 26 juin 2023,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- d'approuver l'adaptation de l'organisation du groupement de la Formation ;
- d'autoriser l'entrée en vigueur de cette dernière au 1^{er} septembre 2023.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU